



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

367 Rem. Le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

aussi à devenir vieux , quoy qu'il y ait encore de fort bons Autheurs qui s'en servent dans des ouvrages d'éloquence. Je ne le voudrois pas faire , estant bien assuré qu'il vieillit. On dit bien *un mal d'aventure* , mais là il n'est pas adverbe, il est nom.

OBSERVATION.

D'*Aventure*, adverbe, pour signifier par *bazard*, n'est plus du tout en usage, non plus que *par aventure*, pour dire, *peut-estre*.

CCCLXVII. REMARQUE.

Le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné.

ON disutoit s'il falloit dire *le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné*, ou *le peu d'affection qu'il m'a tesmoignée*. Quelques-uns estoient d'avis du second, & de dire *tesmoignée*, au feminin, le rapportant à *affection*; mais la plus-part le condamnerent tout à fait, soustenant qu'il falloit dire *tesmoigné*, au masculin qui se rapporte à *le peu*; & certainement il n'y en a gueres, à qui je l'aye demandé depuis, qui n'ayent esté de cette opinion.

Il en est de mesme de tous les adverbés de quantité, *plus*, *moins*, *beaucoup*, *autant*, &c. comme, *J'ay plus perdu de pistoles en un jour, que vous n'en avez gagné en toute vostre vie, & non pas gagnées*, parce que *gagné*, se rapporte à *plus*, & non pas à *pistoles*. Il en est de mesme des autres, que j'ay marquez. Ceux-mesmes, qui croyent que *tesmoignée* soit bien dit, demeurent d'accord, que l'autre est bon aussi; C'est pourquoy on ne peut manquer de dire *tesmoigné*, & ce ne seroit pas sagement fait de risquer une chose, quand on s'en peut asseurer. Il y a encore dans la prochaine Remarque une raison convainquante, par laquelle il faut dire *tesmoigné*, & non pas *tesmoignée*.

OBSERVATION.

IL faut dire, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, & non pas *qu'il m'a témoignée*; parce que le relatif *que*, & le participe qui suivent, ne peuvent se rapporter à un genitif, dont l'article est indefini, tel qu'*affection* dans cette phrase. Il en est de mesme dans toutes celles où le genitif est au singulier. Quand le genitif est au pluriel, le relatif *que*, & le participe s'y rapportent, & il faut dire, *le peu de pistoles que j'ay gagnées*. Ces mots *le peu* signifient

fient le petit nombre de pistoles que j'ay gagnées; mais le peu dans cette phrase, le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné, ne sçauroit signifier le petit nombre d'affection qu'il m'a tesmoigné. Il le voudroit dire, si le genitif estoit au pluriel, le peu d'occasions que j'ay euës de vous marquer ma reconnoissance, veut dire, le petit nombre d'occasions que j'ay euës. M. de Vaugelas rapporte une seconde phrase, qui n'est point du tout de la nature de la premiere, dans laquelle *que* est relatif, au lieu qu'il ne l'est pas dans celle-cy. *J'ay plus perdu de pistoles en un jour que vous n'en avez gagné en toute vostre vie.* C'est ainsi qu'il faut parler, on ne sçauroit dire que vous n'en avez gagnées.

CCCLXVIII. REMARQUE.

L'article indefini ne reçoit jamais après soy le pronom relatif, ou, Le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indefini.

EXemple, *il a esté blessé d'un coup de fleche, qui estoit empoisonnée.* Ce seroit mal parler, parce que *fleche*, n'est régi que d'un article indefini qui est *de*, & à cause de cela, le pronom relatif *qui*, ne sçauroit se rapporter à *fleche*. Mais s'il y avoit, *il a esté blessé de la fleche,*
qui